

ÉTAT DES LIEUX DES ARTS PLASTIQUES EN HAUTS-DE- FRANCE

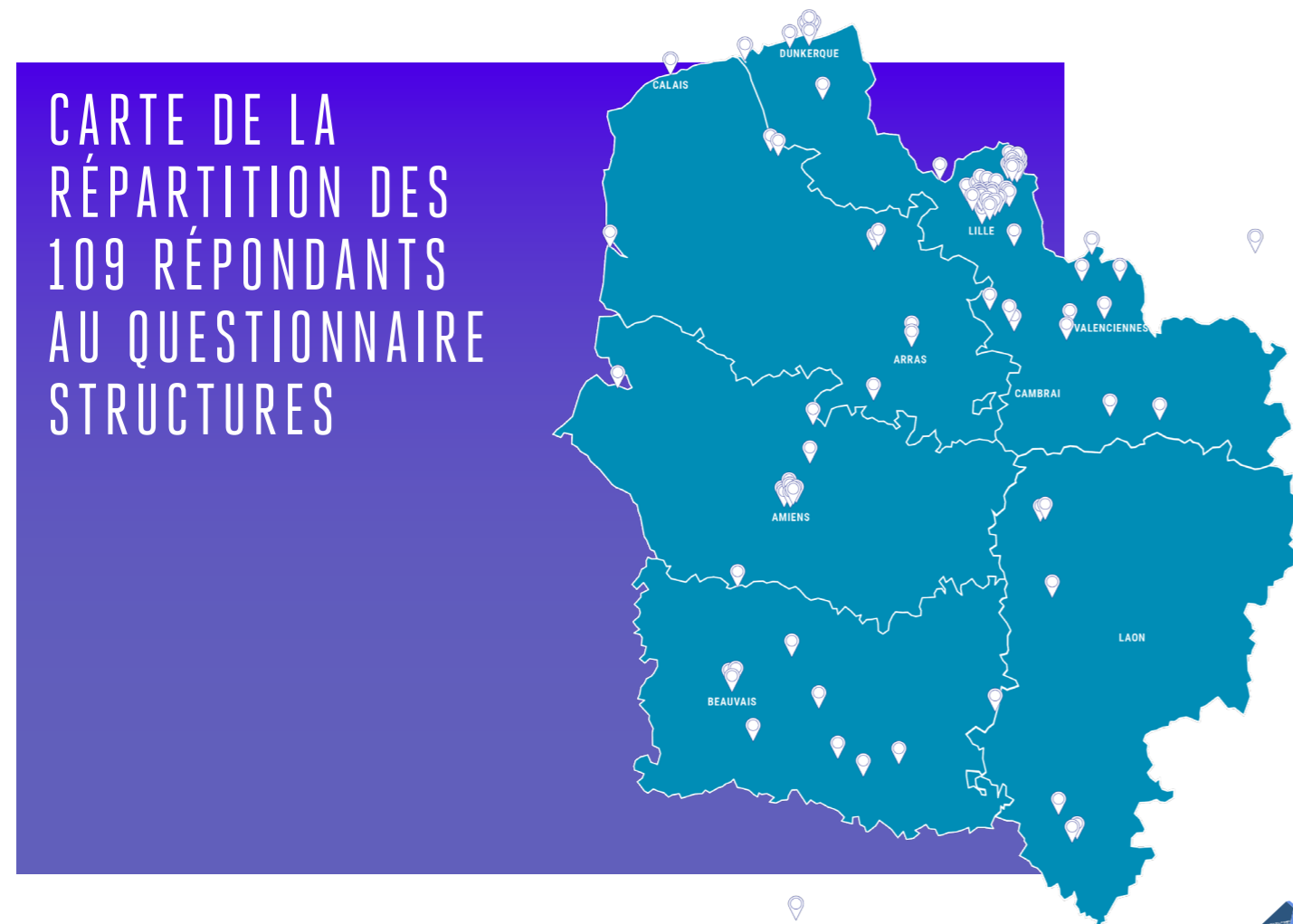
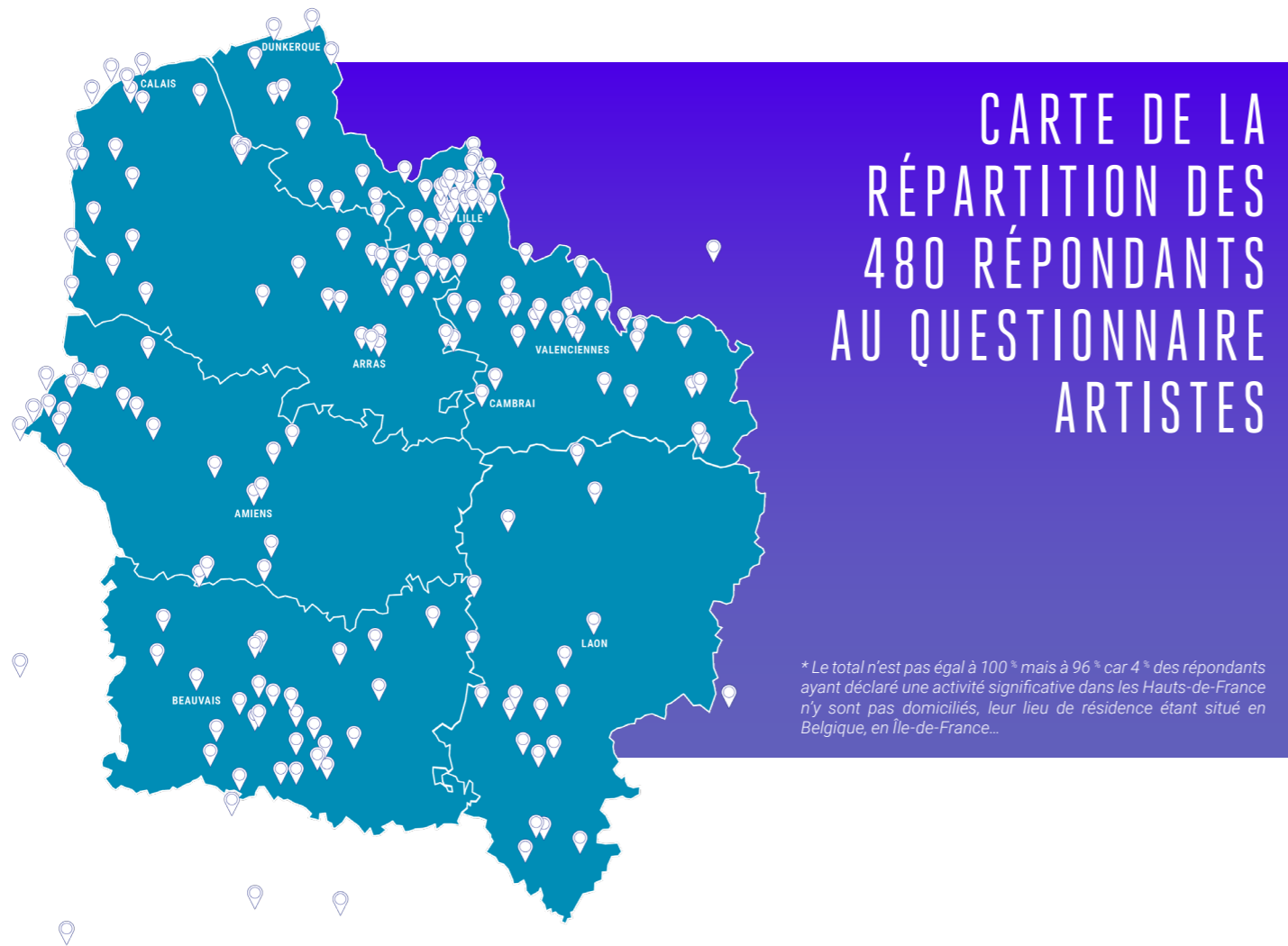


Arts Visuels
Hauts-de-France

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

Carte de la répartition des 480 répondants au questionnaire artistes et carte des 109 répondants au questionnaire structures	4
Introduction	5
Carte des structures d'arts plastiques en Hauts-de-France	6
Carte des formations publiques d'enseignement supérieur en arts plastiques en Hauts-de-France	7
Panorama de l'écosystème des arts plastiques	8
Cinq profils d'artistes	9
De la création à la diffusion	14
Cartes de la répartition des habitants en Hauts-de-France	16
Échanges et coopérations	17
À la croisée d'enjeux de société	18
Une identité à valoriser	19
Carte de la répartition INSEE 90.03A des artistes en Hauts-de-France ...	20
Professionalisation des acteurs et structuration du secteur	22



INTRODUCTION

Nos remerciements vont à l'ensemble des personnes et des structures qui ont contribué à cet état des lieux.

Lancée et pilotée par un comité technique représentatif de l'ensemble des acteurs du secteur des arts visuels, mise en œuvre par un groupe de travail réunissant un collectif de structures, la démarche d'état des lieux s'inscrit dans le cadre d'une phase de préfiguration de la « filière » arts visuels enclenchée depuis 2017 en dialogue avec la Région et la DRAC Hauts-de-France¹.

Cet état des lieux porte sur les « arts plastiques », domaine moins connu que le design, la mode et les métiers d'art, qui sont les autres disciplines du champ des « arts visuels ».

L'objectif était d'inventorier les acteurs des « arts plastiques » (artistes, structures, indépendant-e-s...), de donner une représentation de leur répartition géographique et de leur économie ; de mettre en lumière leurs relations afin de comprendre l'état actuel de l'écosystème, son fonctionnement et ses potentialités de développement.

Mené entre avril 2019 et avril 2020, l'état des lieux s'est appuyé sur : un travail de recensement ; deux questionnaires en ligne, l'un à destination des artistes-auteurs, l'autre à destination des structures et indépendant-e-s ; des rencontres collectives avec des artistes, des entretiens auprès de professionnel-le-s et sur deux temps d'échanges publics. L'ensemble de ces données a permis d'établir des constats basés sur des résultats statistiques tout en laissant place à des paroles issues du terrain.

S'agissant d'une première, **cet état des lieux ne peut prétendre à l'exhaustivité : il est une étape dans un processus qui doit se prolonger par un diagnostic et une concertation** associant une pluralité d'interlocuteurs, l'enjeu étant de penser collectivement l'avenir du « secteur » des arts visuels. Il faut noter que le terme « filière » a fait l'objet d'un débat à ce jour non clos, renvoyant selon certains acteurs à l'approche économique appliquée pour les produits manufacturés jugée en décalage avec la réalité des processus de créations artistiques².

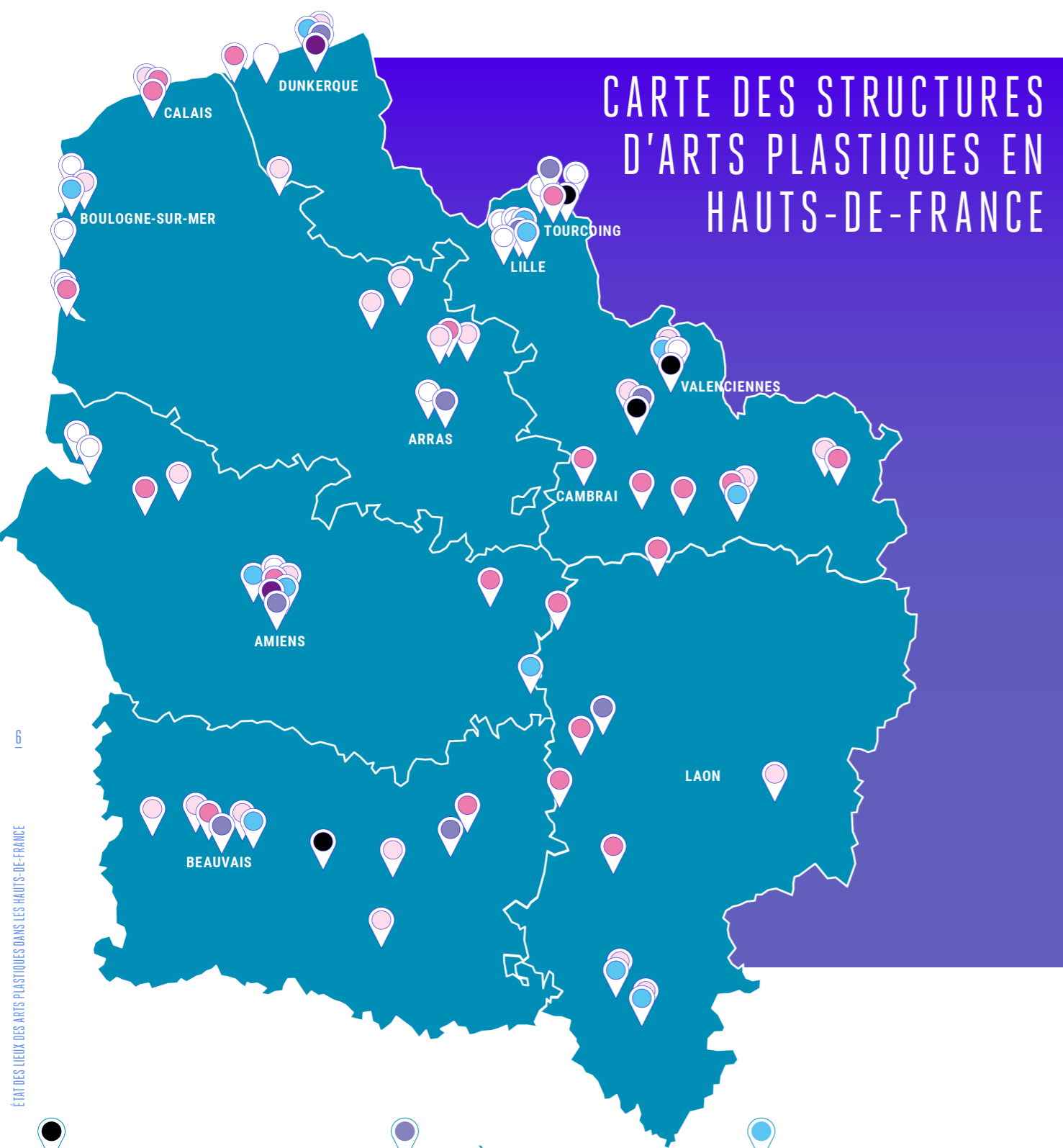
Étayé par des exemples et des verbatims qui incarnent les chiffres, complété par des mises en perspectives, le rapport intégral – disponible en ligne – précise et développe les éléments de synthèse présentés ici.

Cet état des lieux a bénéficié d'un financement de la part de la Région Hauts-de-France et d'une aide de la DRAC Hauts-de-France. Il a été soutenu par l'AFDAS par le biais d'un financement dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et de l'expertise du ministère du Travail et d'un financement par le ministère de la Culture et la Direction des Sports dans le cadre de l'EDEC Culture, Création et Communication, Sport et Tourisme. Il n'aurait pas vu le jour sans l'engagement et le suivi étroit du groupe thématique Diagnostic.

Membres du groupe diagnostic : Florian Ancel, chargé de mission arts visuels, Région Hauts-de-France ; David Ayoun, artiste plasticien, réalisateur, performeur ; Élisabeth Bérard, chargée d'information-ressource, la malterie ; Aude Cordonnier, chargée de mission à la direction de la Culture, Département du Nord ; Hélène Cressent, chargée d'accompagnement et des projets, Fructose ; Estelle Francès, directrice et cofondatrice de la Fondation d'entreprise Francès ; Robin François, artiste photographe ; Emmanuelle Lamande, conseillère emploi formation, Afdas ; Christian Mahieu, sociologue, CNRS, Université de Lille ; Laurent Moszkowicz, coordonnateur pédagogique, École supérieure d'art Calais Le Concept ; Nathalie Poisson-Cogez, professeure d'enseignement artistique et coordinatrice recherche et professionnalisation à l'École supérieure d'art du Nord-Pas-de-Calais Dunkerque-Tourcoing, présidente de 50° nord, réseau transfrontalier d'art contemporain ; Lucie Orbie, secrétaire générale de 50° nord ; Elise Robbe-Polliart, déléguée régionale, Afdas ; Camille Triquet, chargée d'information-ressource, Fraap ; Michèle Vibert, directrice de la communication, Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains (a rejoint le groupe de travail dans la seconde phase).

Appuis : Julie Delacotte, chargée de mission état des lieux (2019), Julien Cossart, stagiaire assistant état des lieux (2020), Ninon Duhamel, secrétaire générale par intérim de 50° nord (2020), Paul Delomelle, stagiaire assistant finalisation de l'état des lieux (2020). Affiches et supports de communication : Julie Demeyer, attachée à l'information, la malterie ; Céline Chip, graphiste ; Agathe Vuachet, graphiste ; jigsaw.

¹ Lors de son « Discours de la méthode » prononcé lundi 30 janvier 2017 à l'Hippodrome de Douai et adopté en séance plénière le 2 février 2017, Xavier Bertrand – président de la Région Hauts-de-France – a affirmé sa volonté d'accompagner la structuration de huit filières culturelles, dont celle des arts visuels. ² Pour l'Insee, une « filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière automobile (« de l'acier au véhicule en passant par les équipements ») : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1734>



CARTE DES STRUCTURES D'ARTS PLASTIQUES EN HAUTS-DE-FRANCE

ÉTAT DES LIEUX DES ARTS PLASTIQUES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

- CENTRES D'ART**
 - Acte de Naissance – Galerie l'H du Siècle Valenciennes
 - CRP / Centre régional de la Photographie Douchy-les-Mines
 - Diaphane – Pôle photographique Clermont-de-l'Oise
 - Espace croisé – Roubaix
- FRAC**
 - FRAC Grand Large – Hauts-de-France Dunkerque
 - FRAC Picardie – Des mondes dessinés Amiens
- ARTOTHÈQUES**
 - Artothèque de l'Aisne - Tergnier
 - Artothèque de Saint-Pol-sur-Mer Saint-Pol-sur-Mer
 - L'Inventaire - Hellemmes
 - L'Essentiel - Roncq
 - Artothèque de Lasécu - Fives
 - L'Artothèque - Compiègne
 - Artothèque des médiathèques du Beauvais Beauvais
 - Artothèque Robinson - Arras
 - Artothèque des bibliothèques d'Amiens Métropole - Amiens
- LIEUX EN COMMUN**
 - Espace d'Activités U1 - Château-Thierry
 - Centre Lizières - Époux-Bézu
 - Les Camoufleurs - Lille
 - Équipe Monac.1, Atelier vidéo Art plastique Lille
 - Fructôse - Dunkerque
 - La Chambre d'Eau - Le Favril
 - La Plate-Forme - Dunkerque
 - Volume ouvert - Lille
 - La Menuiserie 2 (Menuiserie de Therdonne) Therdonne
 - Welchrome - Boulogne-sur-Mer
 - Ateliers Jean-Luc François - Ham
 - La Briqueterie - Amiens
 - La Machinerie - Amiens
 - Usine Carmichael - Ailly-sur-Somme

*Liste non-exhaustive, se rapportant à l'inventaire du rapport État des lieux des arts plastiques en Hauts-de-France. Les structures sont mentionnées en fonction de leur activité principale.

- MUSÉES AVEC ART CONTEMPORAIN**
 - LaM - Villeneuve-d'Ascq
 - LAAC - Dunkerque
 - MusVerre - Sars-Poteries
 - Musée - Centre de Documentation Alfred Desmasures - Hirson
 - Musée franco-américain du château de Blérancourt - Blérancourt
 - Musée municipal de Chauny - Chauny
 - Musée municipal de Soissons (L'Arsenal) Soissons
 - Musée familial d'Henri Matisse Bohain-en-Vermandois
 - Musée du Vermandois - Vermand
 - Musée Louis Cornu - Wassigny
 - Écomusée de la Région (de l'Avesnois) Fourmies
 - MUba Eugène Leroy Tourcoing/Musée des Beaux-Arts Eugène Leroy - Tourcoing
 - Musée départemental Matisse Le Cateau-Cambrésis
 - Musée des Beaux-Arts - Valenciennes
 - Musée des Dentelles et Broderies - Caudry
 - Musée du Dessin et de l'Estampe Originale (musée de la Gravure) - Gravelines
 - Musée municipal de Cambrai - Cambrai
 - Musée portuaire - Dunkerque
 - Palais des Beaux-Arts de Lille - Lille
 - Centre d'art sacré contemporain - Lille
 - La Piscine - Roubaix
 - Musée des Jeux traditionnels - Lille
 - Musée – Atelier du verre (Annexe du MusVerre) Trelon
 - MUDO - Musée de l'Oise - Beauvais
 - Le Quadrilatère - Beauvais
 - Cité des Bateliers - Longueil-Annel
 - Cité internationale de la Dentelle et de la Mode de Calais - Calais
 - Louvre-Lens - Lens
 - Musée de Boulogne-sur-Mer Boulogne-sur-Mer
 - Musée de la Céramique - Desvres
 - Musée des Beaux-Arts - Arras
 - Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle - Calais
 - Musée du Touquet-Paris-Plage Le Touquet-Paris-Plage
 - Musée Alfred Danicourt - Péronne
 - Musée Boucher-de-Perthes - Abbeville
 - Musée de Picardie - Amiens

- LIEUX DE RÉSIDENCE***
 - Le Silo U1 - Château-Thierry
 - Centre Lizières - Époux-Bézu
 - PAF – Performing Arts Frum - Saint-Erme
 - Ateliers d'artistes de Sacy - Sacy-le-Petit
 - École d'art du Beauvaisis - Beauvais
 - Diaphane, Pôle photographique en Picardie Clermont-de-l'Oise
 - Bray'Art, Résidence d'artistes en pays de Bray La Chapelle-aux-Pots
 - Association La Menuiserie - Therdonne
 - Association Française - Senlis
 - Acte de Naissance / Galerie-Ateliers
 - L'H du Siècle - Valenciennes
 - Centre régional de la Photographie Nord-Pas-de-Calais - Douchy-les-Mines
 - Fructôse - Dunkerque
 - La Plate-Forme - Dunkerque
 - L'Inventaire - Hellemmes
 - Le Château Coquelle - Dunkerque
 - Galerie Robespierre - Grande Synthé
 - MusVerre - Sars-Poteries
 - La Chambre d'Eau - Le Favril
 - Artconnexion - Lille
 - La malterie - Lille
 - Le Flow - Lille
 - École d'art de Denain (programme Archipel) Denain
 - Centre d'arts plastiques et visuels (Programme Archipel) - Lille
 - La Banque - Béthune
 - Résidence d'artistes de la Collection Pinault Lens
 - Espace 36 - Saint-Omer
 - Maison de l'art et de la communication de Sallaumines - Sallaumines
 - École d'art de Boulogne (programme Archipel) Boulogne-sur-Mer
 - École d'art de Calais - Le Concept (Programme Archipel) - Calais
 - Les Maisons des enfants de la Côte d'Opale Saint-Martin-Boulogne / Outreau
 - Cité des Électriciens - Bruay-la-Buissière
 - Abbaye royale de Saint-Riquier, centre culturel de rencontre - Saint-Riquier
 - La Briqueterie - Amiens

*Certains lieux cités ci-dessus ont une autre activité principale.

- GALERIES COMMERCIALES PRIVÉES**
 - Galerie Marie-José Degrelle Château-Thierry
 - Acid Gallery - Lille
 - La Collégiale des Arts - Lille
 - DTTH Gallery - Lille
 - Lil'Art Gallery - Lille
 - Louis' Dimension Gallery - Lille
 - L'Esplanade - Lille
 - New Square Gallery - Lille
 - L'Espace du Dedans - Lille
 - Quatre par Trois - Lille
 - Galerie Provost-Hacker - Lille
 - Galerie Les Bains révélateurs - Roubaix
 - Galerie Philippe Kozak - Valenciennes
 - Galerie Estelle Lebas - Haubourdin
 - Galerie Septentrion - Marcq-en-Barœul
 - Galerie Jean-Luc Moreau - Lille
 - Art to Be Gallery - Lille
 - Primitive Art Gallery - Lille
 - Melting Art Gallery - Lille
 - Carré d'artistes - Lille
 - Galerie Arnaud Rogez - L'Encadreur - Lille
 - L'Incartade - Lille
 - Yellow Korner - Lille
 - Galerie Frédéric Storme - Lille
 - L'illu - Lille
 - Galerie Gilbert Dufois - Senlis
 - Galerie Claire L.L. - Senlis
 - L'Œil du Chas - Arras
 - Galerie Hervé Guyot - Neufchâtel-Hardelot
 - Galerie Joël Dupuis - Neufchâtel-Hardelot
 - Galerie Wagner - Le Touquet-Paris-Plage
 - Galerie des Dunes - Le Touquet-Paris-Plage
 - Wimereux / Saint-Valery-sur-Somme
 - Galerie Bayart - Le Touquet-Paris-Plage Compiègne
 - L'Imprimerie - Amiens
 - Galerie Maznel - Saint-Valery-sur-Somme
 - La Galerie de Rosana - Le Crotoy

FORMATIONS PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ARTS PLASTIQUES EN HAUTS-DE-FRANCE

- ESAD Amiens - Amiens
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens
- Université d'Artois - Arras
- École d'art du Beauvaisis - Beauvais
- École d'art du Calaisis - Le Concept - Calais
- ESAC Cambrai - Cambrai
- ESA Dunkerque - Tourcoing - Dunkerque
- Université Littoral Côte d'Opale Dunkerque - Dunkerque
- Université de Lille - Lille
- ESA Dunkerque - Tourcoing - Tourcoing
- Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains - Tourcoing
- ESAD Valenciennes - Valenciennes
- Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis / Université Polytechnique Hauts-de-France - Valenciennes



PANORAMA DE L'ÉCOSYSTÈME DES ARTS PLASTIQUES

LES DIFFICULTÉS DU RECENSEMENT

En l'absence de définition juridique et de critère univoque de professionnalité, il est difficile de dénombrer les artistes³. Les chiffres de la Sécurité sociale des auteurs et de l'Insee restent indicatifs et en deçà de la réalité.

En 2018, 2116 artistes-auteurs ont été identifiés par l'Agessa et la Maison des artistes, Sécurité sociale des artistes-auteurs dans les Hauts-de-France et 4555 individus, artistes ou artisans sont répertoriés sous le code 90.03A « Création artistique relevant des arts plastiques ».

En l'absence de convention collective unique et face à l'éventail des codes APE (activité principale exercée) possibles, procéder à un recensement exhaustif des structures de ce secteur n'est pas aisé⁴, d'autant qu'il peut croiser celui du patrimoine, du cinéma, de l'animation...

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACTEURS

La liste des 109 répondants au questionnaire « structures et professionnels indépendants intermédiaires » témoigne de l'étendue des missions et des fonctions à l'œuvre dans le champ des arts plastiques : artistes individuels ou en collectifs, centres d'art, Fonds régionaux d'art contemporain (FRAC), musées, galeries municipales ou associatives, fondations, autres lieux d'expositions, de performances ou de résidences ; galeries commerciales, organisateurs d'événements ou de festivals, écoles de pratiques artistiques amateurs, écoles supérieures d'art et de design, universités, laboratoires de recherche, classes préparatoires publiques, maisons d'édition, revues, réseaux, sociétés ou associations d'amis, structures de conseil ou de formation continue...

La plupart de ces acteurs combinent plusieurs fonctions qui souvent s'entremêlent : production d'œuvres, conception et organisation d'expositions, médiation, éducation artistique, accompagnement d'artistes, etc.

LA PLACE SIGNIFICATIVE DES ASSOCIATIONS

Malgré la présence de structures publiques – 3 musées dédiés à l'art des XX^e et XXI^e siècles, 2 FRAC, 4 centres d'art conventionnés, Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, 4 écoles supérieures d'art, une trentaine d'écoles municipales d'art –, le paysage des arts plastiques des Hauts-de-France apparaît peu institutionnel : **il est marqué par la présence de multiples associations indépendantes et collectives qui pour l'essentiel fonctionnent grâce au bénévolat⁵.**

LES ARTISTES, MAILLONS ESSENTIELS DANS CHACUNE DES FONCTIONS DE L'ÉCOSYSTÈME

Créateurs, mais aussi organisateurs d'expositions, animateurs de collectifs, **les artistes sont les principaux acteurs de la production artistique et de sa diffusion sur le territoire**. Ils ont également un rôle central dans l'enseignement supérieur, la sensibilisation, les ateliers de pratiques amateurs tout comme dans la formation de leurs pairs. Ils exercent aussi des fonctions variées (communication, direction, médiation, etc.) dans des structures d'arts plastiques ou des structures culturelles⁶.

Plus de la moitié des répondants (52 %) sont engagés dans des activités bénévoles, principalement dans le domaine artistique, mais également dans d'autres champs (social, éducation...).

DES ACTEURS INÉGALEMENT RÉPARTIS ET RELIÉS

Artistes et structures culturelles sont concentrés dans le Nord, principalement dans la métropole de Lille⁷. Au-delà des inégalités dans la distribution des équipements, le manque de circulation entre les départements du nord et du sud mais également entre les grands pôles urbanisés⁸ et les zones rurales⁹ est à souligner. Même si des politiques et des dispositifs publics (éducation artistique, résidences, etc.) et des initiatives associatives – souvent itinérantes – tentent de les compenser, **les disparités territoriales persistent et sont durement ressenties** par les artistes et associations localisés dans les territoires moins dotés et moins desservis.

Née en 2016 de la fusion administrative entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, la vaste Région des Hauts-de-France reste marquée par de fortes différences historiques, économiques, géographiques, démographiques, culturelles¹⁰...

Reflète de ces clivages, la répartition des répondants aux deux questionnaires en ligne lancés auprès des structures et des artistes pose **la question de l'équité territoriale**.

CINQ PROFILS D'ARTISTES

Lancée avec l'appel « Artistes plasticien-ne-s des Hauts-de-France, manifestez-vous ! », l'enquête en ligne menée auprès d'eux ne posait aucun critère administratif ni le souhait de se professionnaliser dans l'activité d'artiste-auteur comme un préalable nécessaire pour y participer¹¹.

Sans pouvoir prétendre à l'exhaustivité, cette enquête apporte des éléments de connaissance sur la population des artistes des Hauts-de-France. Basée sur 480 réponses exploitables – parmi les 579 recueillies –, elle a permis de dégager cinq profils. Si leur objet n'est pas de rendre compte de la réalité quotidienne des artistes, ni de la singularité de chaque trajectoire¹², ils posent des éléments objectifs et factuels de situations différenciées, présentés ici dans les grandes lignes. Des différences – présentées plus en détail dans le rapport – sont également constatées selon le département de résidence des artistes.

¹¹ Le critère administratif d'identification à la Maison des artistes-Sécurité sociale ou à l'Agessa étant un critère parmi d'autres – et non un critère exclusif –, l'autodéclaration n'étant pas écartée, la population concernée par l'enquête dite « population mère » n'était pas connue en amont. En conséquence, il n'est pas possible d'établir de pourcentage de taux de réponse ou d'afficher une représentativité. ¹² Sur ces sujets, se reporter à des travaux de sociologie, notamment Jérémy Sinigaglia, Sabrina Sinigaglia-Amadio, Temporalités du travail artistique : le cas des musicien-ne-s et des plasticien-ne-s, ministère de la Culture, DEPS, 2017 ; Nathalie Moureau, Benoît Zénon, Le capital social, l'art contemporain et les carrières, Paris, L'Harmattan, 2016 mais aussi à Sébastien Gazeau, L'art dans vivre. Parcours d'artistes contemporains, Les Imprimés de Pola, 2017.

PROFIL A

DES ARTISTES EXCLUSIVEMENT DÉDIÉS À LEUR TRAVAIL ARTISTIQUE AVEC DES REVENUS SIGNIFICATIFS 19% DES RÉPONDANTS

49,6 Âge moyen

37 % Femme 63 % Homme 0 % Autre

17 523,1 € Revenus moyens en 2018

70 % Suivi des études supérieures artistiques

5,0 Expositions personnelles ces 3 dernières années

7,3 Expositions collectives ces 3 dernières années

99,2 % Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

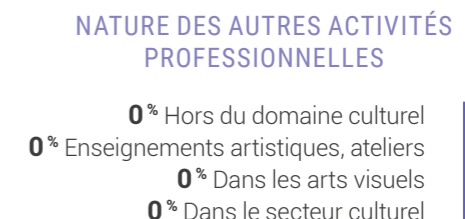
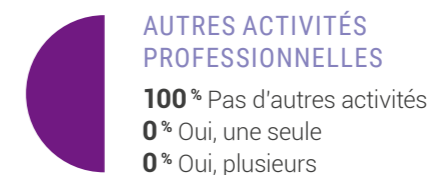
32 % PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU À DES APPELS À PROJETS OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION, PROJET D'ACTION CULTURELLE

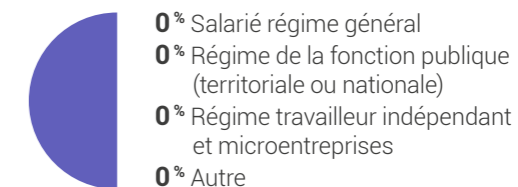
5,1 Appels à projets tentés en 2018
1,1 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

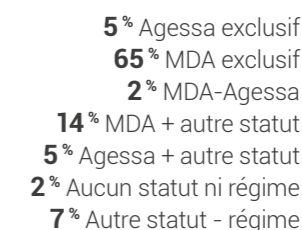
1,2 Tentées en 2018
0,5 Obtenues en 2018



RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES



³Raymonde Moulin, L'Artiste, l'institution et le marché, Flammarion, 2009. ⁴Le rapport gouvernemental paru en application de l'article 45 de la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine pointe ces difficultés. ⁵Atlas régional de la culture 2018, ministère de la Culture, département des Études, de la Prospective et des Statistiques. ⁶55,6 % des artistes répondants exercent des activités rémunérées d'enseignement, 13 % ont une activité dans les arts plastiques et 11,5 % dans le secteur culturel. ⁷« La culture dans les Hauts-de-France, une activité métropolitaine, relayée par une armature de villes de taille moyenne » in Insee Analyses, n° 62, 2017. ⁸89 % de la population vit dans une grande aire urbaine, sous l'influence d'un pôle économique majeur. 41 % de la population de la région réside au sein de quatre aires urbaines représentant moins de 10 % du territoire : Lille, Douai-Lens, Béthune et Valenciennes. Source : Chiffres-clés par département (édition 2019), Insee Hauts-de-France. ⁹L'Insee distingue quatre espaces ruraux différenciés : les communes du nord de l'Aisne confrontées à d'importantes difficultés socio-économiques et à un déclin démographique ; le nord-ouest de la région où le dynamisme touristique de la zone littorale a permis le développement de commerces et de services, marqué par le vieillissement de la population ; autour d'Amiens, au sud de l'Aisne et plus encore au sud de l'Oise, où la démographie est dynamique grâce à l'installation de jeunes actifs et un solde naturel positif (faible taux de chômage et présence d'actifs plus diplômés (Grégoire Borey, Sophie Éblé, « L'espace rural des Hauts-de-France » in Insee analyses, n° 77, mai 2018).

¹⁰Le montant annuel des dépenses culturelles des collectivités territoriales rapporté au nombre d'habitants varie d'un département à l'autre : entre 56 et 96 € pour l'Aisne et l'Oise ; entre 96 et 113 € pour le Pas-de-Calais ; entre 126 et 144 € pour le Nord et entre 144 et 220 € pour la Somme.

PROFIL B

DES ARTISTES QUI EXERCENT UNE AUTRE ACTIVITÉ PRINCIPALE RÉMUNÉRATRICE
32% DES RÉPONDANTS

46,9 Âge moyen

49% Femme 49% Homme 2% Autre

19 926,1 € Revenus moyens en 2018

82% Suivi des études supérieures artistiques

1,9 Expositions personnelles ces 3 dernières années

5,3 Expositions collectives ces 3 dernières années

7,2% Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

28% PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU
À DES APPELS À PROJETS
OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION,
PROJET D'ACTION CULTURELLE

4,3 Appels à projets tentés en 2018
0,9 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

1,9 Tentées en 2018
0,6 Obtenues en 2018



AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

0% Pas d'autres activités
100% Oui, une seule
0% Oui, plusieurs

NATURE DES AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

44% Hors du domaine culturel
48% Enseignements artistiques, ateliers
9% Dans les arts visuels
4% Dans le secteur culturel



RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

44% Salarié régime général
30% Régime de la fonction publique
(territoriale ou nationale)
20% Régime travailleur indépendant
et microentreprises
6% Autre



MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES

4% Agessa exclusif
54% MDA exclusif
0% MDA-Agessa
7% MDA + autre statut
2% Agessa + autre statut
10% Aucun statut ni régime
23% Autre statut - régime



PROFIL C

DES ARTISTES PLUS JEUNES, QUI CUMULENT PLUSIEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
15% DES RÉPONDANTS

42,2 Âge moyen

56% Femme 42% Homme 2% Autre

11 808,2 € Revenus moyens en 2018

95% Suivi des études supérieures artistiques

2,2 Expositions personnelles ces 3 dernières années

5,2 Expositions collectives ces 3 dernières années

30,3% Part des revenus artistiques liée au seul travail de création artistique sur l'ensemble des revenus personnels

38% PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU
À DES APPELS À PROJETS
OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION,
PROJET D'ACTION CULTURELLE

6,1 Appels à projets tentés en 2018
1,0 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

0,3 Tentées en 2018
0,1 Obtenues en 2018



AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

0% Pas d'autres activités
5% Oui, une seule
95% Oui, plusieurs

NATURE DES AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

49% Hors du domaine culturel
70% Enseignements artistiques, ateliers
28% Dans les arts visuels
16% Dans le secteur culturel



RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

55% Salarié régime général
12% Régime de la fonction publique
(territoriale ou nationale)
18% Régime travailleur indépendant
et microentreprises
15% Autre



MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES

0% Agessa exclusif
40% MDA exclusif
2% MDA-Agessa
12% MDA + autre statut
6% Agessa + autre statut
12% Aucun statut ni régime
29% Autre statut - régime



PROFIL D

DES ARTISTES DÉDIÉS QUASI EXCLUSIVEMENT À LEUR TRAVAIL ARTISTIQUE
AVEC DES REVENUS MODESTES 25 % DES RÉPONDANTS

53,4 Âge moyen

54 % Femme 46 % Homme 0 % Autre

8 500,6 € Revenus moyens en 2018

70 % Suivi des études supérieures artistiques

2,2 Expositions personnelles ces 3 dernières années

5,8 Expositions collectives ces 3 dernières années

5,6 % Part des revenus artistiques liée au seul travail de création
artistique sur l'ensemble des revenus personnels

26 % PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU
À DES APPELS À PROJETS
OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION,
PROJET D'ACTION CULTURELLE

5,5 Appels à projets tentés en 2018
0,6 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

1,0 Tentées en 2018
0,4 Obtenues en 2018



AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

100 % Pas d'autres activités
0 % Oui, une seule
0 % Oui, plusieurs

NATURE DES AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

0 % Hors du domaine culturel
0 % Enseignements artistiques, ateliers
0 % Dans les arts visuels
0 % Dans le secteur culturel

RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



0 % Salarié régime général
0 % Régime de la fonction publique
(territoriale ou nationale)
0 % Régime travailleur indépendant
et microentreprises
0 % Autre

MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES

4 % Agessa exclusif
27 % MDA exclusif
4 % MDA-Agessa
17 % MDA + autre statut
1 % Agessa + autre statut
20 % Aucun statut ni régime
27 % Autre statut - régime



PROFIL E

DES ARTISTES ACTIFS AU SEIN DE RÉSEAUX VARIÉS
9 % DES RÉPONDANTS

45,8 Âge moyen

36 % Femme 64 % Homme 0 % Autre

14 604,0 € Revenus moyens en 2018

74 % Suivi des études supérieures artistiques

4,3 Expositions personnelles ces 3 dernières années

8,7 Expositions collectives ces 3 dernières années

52,8 % Part des revenus artistiques liée au seul travail de création
artistique sur l'ensemble des revenus personnels

46 % PART DES ARTISTES AYANT RÉPONDU
À DES APPELS À PROJETS
OU DES COMMANDES PUBLIQUES EN 2018

RÉSIDENCE, RÉSIDENCE-MISSION,
PROJET D'ACTION CULTURELLE

4,6 Appels à projets tentés en 2018
1,2 Appels à projets obtenus en 2018

CANDIDATURE POUR UNE COMMANDE

1,5 Tentées en 2018
0,7 Obtenues en 2018



AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

54 % Pas d'autres activités
46 % Oui, une seule
0 % Oui, plusieurs

NATURE DES AUTRES ACTIVITÉS
PROFESSIONNELLES

31 % Hors du domaine culturel
62 % Enseignements artistiques, ateliers
8 % Dans les arts visuels
8 % Dans le secteur culturel

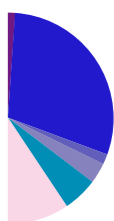
RÉGIME SOCIAL PRINCIPAL DES AUTRES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



19 % Salarié régime général
27 % Régime de la fonction publique
(territoriale ou nationale)
27 % Régime travailleur indépendant
et microentreprises
27 % Autre

MULTIPLICITÉ DES STATUTS OU RÉGIMES

4 % Agessa exclusif
57 % MDA exclusif
4 % MDA-Agessa
7 % MDA + autre statut
11 % Agessa + autre statut
0 % Aucun statut ni régime
14 % Autre statut - régime



DE LA CRÉATION À LA DIFFUSION

LE RÔLE ESSENTIEL DE L'ATELIER

Souvent chargé d'une valeur symbolique, l'atelier joue un rôle essentiel dans la production artistique. Ses caractéristiques physiques ont des incidences directes sur le travail (type d'œuvres, formats, conservation...). Il est également le lieu où les artistes peuvent donner des cours, exposer, vendre, rencontrer les publics à l'occasion de journées portes ouvertes par exemple. Si la majorité (78,5 %) des artistes répondants en sont pourvus, **les besoins en matière d'espaces adaptés** (accessibilité financière, superficie, chauffage, etc.) **ont été exprimés**¹³. Pour les artistes qui n'en sont pas dotés, le motif majeur invoqué est le coût.

DES COLLABORATIONS FRÉQUENTES HORS DE LA RÉGION

Si une petite majorité des artistes (57 %) ne rencontre pas de difficultés pour trouver sur le territoire de la région les compétences dont ils ont besoin pour leur production artistique, plus d'un quart (27,6 %) ont signalé des manques, en matière d'artisans d'art notamment. **Une part significative des collaborateurs et prestataires sollicités pour la réalisation d'œuvres est située hors des Hauts-de-France.**

PRÉDOMINANCE DE L'AUTOPRODUCTION

Le plus souvent, les artistes répondants ont créé leurs œuvres de leur propre initiative en assumant alors les frais de production. Moins d'un tiers (31,7 %) ont bénéficié de financements ou d'aides publics (aide à la création notamment), 13 % seulement ont bénéficié de financements privés. Un peu moins d'un artiste sur trois (32,1 %) s'est positionné sur des appels à projets.

Seuls 4,1 % d'entre eux ont été concernés par une commande publique artistique et 0,7 % par le dispositif 1 %. Reconnue pour jouer un rôle majeur dans la carrière des plasticiens¹⁴, la résidence correspond pour l'artiste à une économie de projets basée sur la valorisation économique d'un processus qui n'aboutit pas nécessairement à une vente d'œuvre¹⁵.

70 % des répondants n'ont pas été en résidence. 30 % l'ont été, dont **un artiste sur cinq dans le cadre d'une résidence de recherche, création ou expérimentation**¹⁶. Les dispositifs de résidence sur appels à projets sont vécus par les artistes comme difficiles d'accès, contraignants et sélectifs.

Le terme « résidence » recouvre des pratiques très diversifiées : certains lieux proposent de simples mises à disposition d'espaces quand d'autres la conçoivent comme le moyen d'un véritable accompagnement de parcours d'artistes, en écho à **la charte déontologique d'Arts en résidence**¹⁷ qui insiste sur les bonnes pratiques, notamment en matière de rémunération.

DIVERSITÉ DES LIEUX ET CONTEXTES D'EXPOSITIONS

Les festivals et les manifestations artistiques sont en tête (46,5 %) des lieux d'exposition cités par les artistes répondants, l'atelier arrive en deuxième position (39,6 %).

Globalement, **les répondants ont déclaré exposer presque autant dans des lieux ou des contextes extérieurs au champ de la culture que dans des lieux dédiés aux arts plastiques.**

Travailler, exposer hors des lieux dédiés à l'art – dans la rue, les cafés – peut correspondre à un choix assumé d'artistes qui y voient des possibilités de rencontrer d'autres publics de manière différente.

Alors que ces pratiques sont catégoriquement dénoncées par les instances professionnelles du secteur, certains artistes ont signalé qu'ils devaient payer pour exposer dans des salles municipales ou des galeries privées.

D'autres ont soulevé la question du manque de diversité dans la programmation de nombreux lieux d'exposition et la place, insuffisante à leurs yeux, laissée à certaines esthétiques (pratiques numériques, microédition, art traditionnel...)

De nombreuses expositions sont collectives et auto-organisées par des collectifs d'artistes. Dans les zones éloignées des centres urbains, ces derniers peuvent revendiquer de prendre eux-mêmes en charge la vente de leurs œuvres à l'occasion de portes ouvertes d'ateliers, des marchés de peintres ou d'autres manifestations culturelles locales.

Les artistes montrent surtout leur travail dans le département où ils résident.

Les circulations sont plus nombreuses avec la région parisienne, la Belgique, voire d'autres pays européens qu'au sein de la région – sauf pour les artistes du Pas-de-Calais qui sont ceux qui « s'exportent » le moins.

Au-delà des expositions, les publications, les articles dans la presse spécialisée ou non, la présence sur Internet, participent à la visibilité des artistes. Globalement, le travail des répondants est surtout relayé dans les médias locaux (67,9 %), moins par les critiques d'art.

DES RELATIONS DISTANTES AVEC LE MARCHÉ DE L'ART

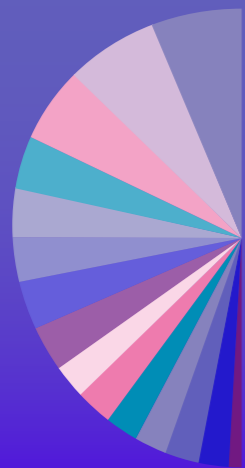
Pour l'immense majorité des répondants, être artiste correspond à « une passion », « un engagement », « une nécessité »...

Le primat est donné à l'acte de création. Vivre de son art n'est pas un objectif pour tous¹⁸.

Les relations avec les galeries privées marchandes apparaissent problématiques pour de nombreux répondants, y compris pour ceux qui y exposent le plus. Les uns mettent en cause leur inaccessibilité, les autres leur qualité. La plupart des artistes fonctionnent sans. Rares sont ceux qui entretiennent des liens avec les grands collectionneurs. Certains souhaiteraient pouvoir développer un « marché de l'art de proximité » auprès d'amateurs éclairés.

Moins **d'un quart des artistes répondants** (23,2 %) **travaillent avec des intermédiaires** (agents, galeries) pour la vente de leurs œuvres. Ceux-ci sont basés pour **un quart seulement dans les Hauts-de-France** (24,8 %).

LES AUTRES LIEUX D'EXPOSITION CITÉS SONT

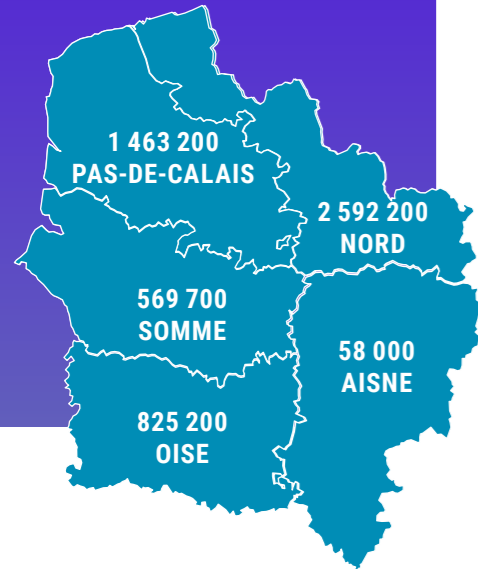


36,5 % Lieux culturels - théâtres, médiathèques
35,8 % Galeries associatives
32,3 % Galeries commerciales
27,5 % Salons et foires d'art contemporain
22,7 % Centres d'art et musées contemporains
22,7 % Établissements scolaires et universitaires
20,8 % Espaces publics - jardins, places...
20,4 % Bâtiments publics
15,8 % Structures sociales ou socioculturelles
15,8 % Écoles d'art
12,9 % Autres types de musées - écomusées, musées des beaux-arts
12,7 % Cafés et restaurants
12,5 % Monuments et lieux patrimoniaux - châteaux, églises
11,7 % Expositions chez un particulier
Entre 4 et 6 % Artothèques, entreprises, établissements de santé et fondations ont été cités de façon plus marginale

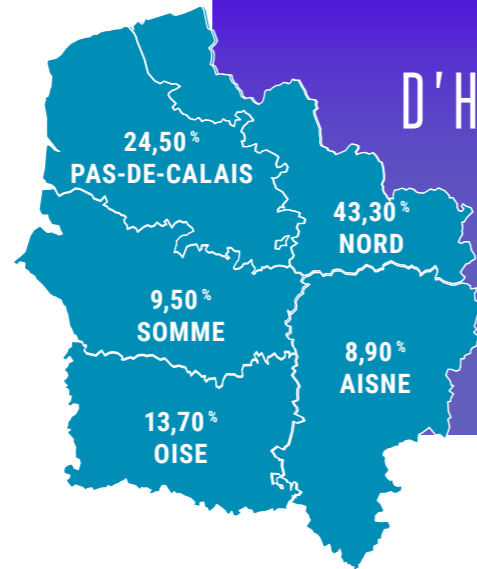
¹³ Récurrentes, ces difficultés sont déjà signalées dans l'enquête menée par la Fraap, Fédération des réseaux et des artistes plasticiens (Opale et Fraap, Les Collectifs d'arts plastiques et visuels, 2012), et le rapport *Étude sur les lieux de travail individuels et collectifs des artistes plasticiens rédigé pour la Région des Pays de la Loire par amac en 2011*. ¹⁴ Annie Chevretil Desbiolles (coord.), *La Résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques*, ministère de la Culture, DGCA/SICA 2019. ¹⁵ « Diffusion et valorisation de l'art actuel en région » in *Culture Études*, ministère de la Culture, DEPS, 2011. ¹⁶ Le ministère de la Culture a défini dans une circulaire datant de 2016, ce type de résidence comme étant « destiné à concevoir, écrire, produire une étape ou achever une œuvre nouvelle ou à préparer et conduire un travail original » : http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2016/06/cir_40986.pdf. ¹⁷ *Arts en résidence - réseau national* « a pour objet de mettre en réseau et de fédérer les résidences d'artistes, de commissaires, de critiques d'art, de collectifs, ou de toute personne développant un projet s'inscrivant dans le champ des arts plastiques » : <https://www.artsenresidence.fr/>.

¹⁸ L'essentiel des répondants place les activités artistiques dans le registre de la vocation, définie par le CAAP, Comité pluridisciplinaire des Artistes-Auteurs-trices « comme une disposition à accomplir un travail pour des raisons non économiques » : <http://caap.asso.fr/spip.php?article282>.

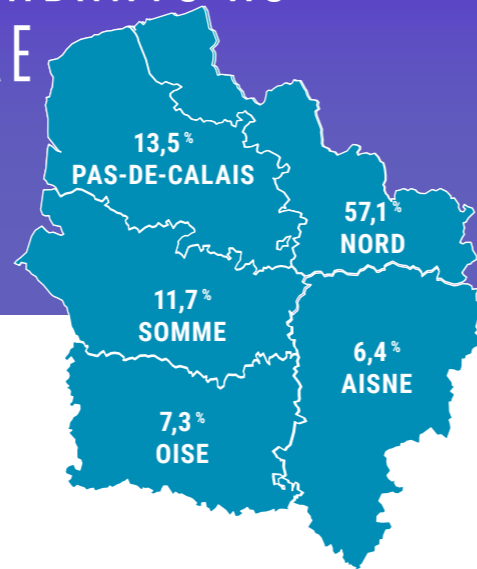
RÉPARTITION DES 6 MILLIONS D'HABITANTS DE LA RÉGION



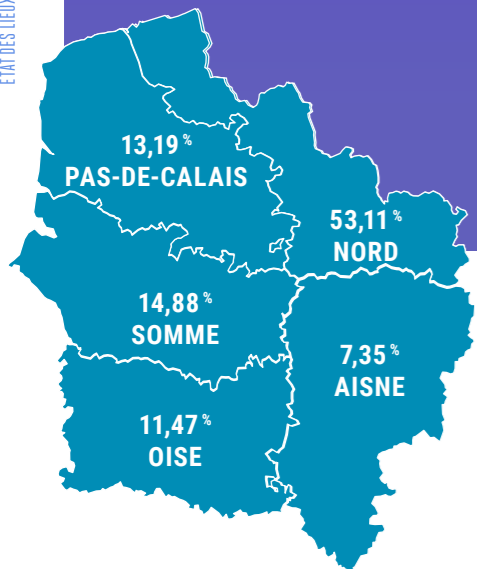
% DU NB D'HABITANTS DE LA RÉGION



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 480 RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE ARTISTES*



% DES 4 555 INDIVIDUS SOUS LE CODE INSEE 90.03A



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 109 RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE STRUCTURES



ÉCHANGES ET COOPÉRATIONS

LIEUX EN COMMUN ET RÉCIPROCITÉ

L'étude « lieux en commun »¹⁹ que nous avons mise en perspective avec nos propres résultats témoigne de la diversité des formes de mutualisation d'espaces et d'outils de travail pratiquées de longue date par les artistes des arts visuels, que ce soit au travers d'entités nommées « collectifs d'artistes », « squats », « lieux artistiques alternatifs », « friches culturelles », « artist-run spaces²⁰ », « nouveaux territoires de l'art »... Initiés principalement par des artistes, l'un des premiers objectifs de ces lieux, lancés principalement à l'initiative d'artistes, ouverts à d'autres artistes et créateurs, est de mettre en partage des équipements et des outils de production à des tarifs abordables. Les résidents – permanents ou occasionnels – sont souvent issus de différentes disciplines artistiques – et travaillent parfois même hors du champ culturel.

La part des ateliers collectifs est significative (41 %) chez les artistes répondants. Si certains peuvent se résumer à une simple cohabitation ou colocation entre artistes, d'autres ont été pensés et sont vécus comme des « lieux en commun ». La multiplicité des parcours, des univers et des compétences réunis favorise les échanges de savoir-faire, des apprentissages entre pairs, la réalisation de projets. La dimension collective du travail est aujourd'hui caractéristique de la production en arts plastiques : les répondants sont nombreux (64 %) à faire appel à d'autres artistes durant la phase de conception ou de réalisation de leurs œuvres. Les échanges de services sont le mode dominant des échanges entre les artistes répondants²¹.

MUTUALISATION ET PARTENARIATS

96 % des structures répondantes conduisent des actions en partenariat. Il s'agit le plus souvent de partenariats réguliers. Cette pratique peut être inscrite dans les missions des structures, faire partie de leurs valeurs, leurs façons d'envisager les relations avec les autres acteurs, les publics et les populations.

Les partenariats menés entre structures d'arts plastiques – les plus « naturels » – donnent lieu à de multiples déclinaisons : co-organisation d'expositions entre des écoles d'art municipales, entre des musées, des festivals ; coédition de catalogues ; prêts d'œuvres à des lieux de diffusion situés dans d'autres régions ou à l'étranger ; conventions entre les écoles supérieures d'art et de design – qui revendiquent une pédagogie étroitement insérée dans les écosystèmes de l'art²² – et les FRAC, les centres d'art... Les établissements labellisés par le ministère de la Culture portent une responsabilité territoriale de coopération qui se matérialise notamment par la mise en place de résidences croisées, conçues comme un outil partagé avec d'autres structures du territoire ou d'ailleurs²³. Cependant, les dynamiques de coopération – qui débordent du champ des arts plastiques vers le champ culturel plus large – ne sont ni identiques ni égales sur tout le territoire de la région ou entre tous les acteurs.

Les pratiques de mutualisation concernent les trois quarts des répondants. Elles portent principalement sur le partage d'informations et de connaissances (63 %), des prêts de matériel technique (38 %), la coréalisation de projets importants (38 %), mais aussi parfois des achats en commun (12 %), des emplois partagés (10 %)...

Échanges non monétaires, coopération plutôt que transaction commerciale... Sans s'y référer explicitement, de nombreux artistes et structures des arts plastiques inscrivent leurs pratiques dans le champ de l'économie solidaire.

* Le total n'est pas égal à 100 % mais à 96 % car 4 % des répondants ayant déclaré une activité significative dans les Hauts-de-France n'y sont pas domiciliés, leur lieu de résidence étant situé en Belgique, en Île-de-France...

¹⁹ Isabelle Mayaud, Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels, recherche commanditée par la direction générale de la Création artistique, ministère de la Culture, 2019. ²⁰ Les artist-run spaces sont des espaces d'exposition ouverts et gérés par des artistes : <http://www.artist-run-spaces.org/presentation>. ²¹ Certains des artistes rencontrés pratiquent le troc d'œuvres, entre eux mais également avec le public : <https://tructroc.be>. ²² Contribution de l'ANdEA (Association nationale des écoles supérieures d'art) à la rédaction des « attendus nationaux » du DNA (Diplôme national d'art) pour 2020. ²³ Annie Chevrefils Desbiolles (coord.), La Résidence d'artiste, un outil inventif au service des politiques publiques, op. cit.

À LA CROISÉE D'ENJEUX DE SOCIÉTÉ

AU-DELÀ DES MONDES DE L'ART

Le contexte de généralisation des activités de médiation, la montée en puissance de l'éducation artistique²⁴, les politiques et appels à projets en faveur du développement culturel local – essor des « résidences de territoire » par exemple – supposent et encouragent de multiples coopérations²⁵ dont voici un aperçu non exhaustif.

Les **différents dispositifs d'éducation artistique** reposent le plus souvent sur une relation entre un établissement (école, collège ou lycée), les institutions (Éducation nationale, Région, Départements, DRAC) et une structure culturelle.

Les conventions entre la DRAC et d'autres opérateurs²⁶ permettent à de nombreux acteurs d'organiser des actions artistiques destinées à des personnes placées sous main de justice, à des personnes hospitalisées ou à des vacanciers du tourisme à vocation sociale et solidaire. De nombreuses structures sociales intègrent un volet culture à leurs activités, avec l'enjeu de toucher des publics fragiles tout en favorisant la mixité sociale. **Les interventions de plasticien-ne-s dans les crèches** témoignent de l'évolution de la place du tout-petit dans la société et de la prise en compte de l'éveil culturel²⁷.

Les créations plastiques hors les murs peuvent devenir partie prenante des dynamiques d'aménagement territorial en lien avec les élus, les urbanistes et les architectes. Plusieurs structures affichent des préoccupations liées à l'écologie, au patrimoine naturel, au travers d'événements artistiques emblématiques qui contribuent aussi à l'attractivité touristique. Au-delà des formes classiques de mécénat, **des collaborations** peuvent voir le jour **entre les mondes des entreprises et les sphères de la création artistique** : résidences, événements communs, expositions sur les lieux de travail (grâce à des prêts d'œuvres d'artothèques), développement du « artketing », l'art au service du marketing. **La recherche en art** – à distinguer de la recherche académique sur l'art – permet de faire dialoguer des champs hétérogènes et de générer des collaborations variées.

Aussi riches soient-ils, ces partenariats peuvent donner lieu à des questionnements et des tensions : « tension entre l'exigence artistique et l'exigence relationnelle²⁸ », survalorisation de la notion de développement culturel²⁹, tentation d'un marketing territorial, risque d'instrumentalisation de l'artiste...

ÉVOLUTION DES RELATIONS AUX ŒUVRES ET RELATIONS AUX POPULATIONS

70 % des structures ont déclaré mener des activités de médiation et d'actions culturelles. Si, historiquement, la médiation culturelle est connectée aux fonctions de diffusion, des formes nouvelles se sont développées. L'introduction récente des droits culturels dans la législation française³⁰ invite à dépasser les seules logiques d'accès aux œuvres pour permettre l'expression et la participation citoyenne du plus grand nombre. Le programme Les Nouveaux commanditaires en est l'une des illustrations avant l'heure³¹.

UNE IDENTITÉ À VALORISER

UNE RÉGION NOVATRICE

Dispositif pionnier né dans l'Académie de Lille en 1996, dans le prolongement de la démarche « Des élèves à l'œuvre » entreprise dès 1989 avec le Fonds régional d'art contemporain, les Espaces rencontre avec l'œuvre d'art (EROA) sont des espaces de culture permettant des rencontres entre des élèves et des créations artistiques³².

C'est dans les Hauts-de-France que se sont initialement développés les contrats locaux d'éducation artistique (CLEA), forme hybride de résidence mêlant geste artistique et actions culturelles. Les CLEA concernent fréquemment des plasticien-ne-s.

C'est à l'association la malterie à Lille qu'a été créé en 2004 le premier centre de ressources dédié aux arts visuels³³ – la fonction de ressource est aujourd'hui transversale à la structure. La malterie est l'un des rares organismes de formation professionnelle à proposer une offre aux artistes-auteurs. Il faut également citer Téléphérique, proposée par l'agence Maze, formation à distance pour les professionnel-le-s des arts visuels financée par la Région des Hauts-de-France au titre de l'innovation³⁴.

En 2007, la ville de Dunkerque a été l'une des premières à inaugurer un service Art et Espace public dont l'objet est d'accompagner le développement de projets à dimension artistique et culturelle portés par des habitants et des associations, en particulier dans les quartiers, en politique de la ville et en renouvellement urbain. Le programme de recherche Opener conçu et piloté par cette mission a bénéficié d'une visibilité et d'une reconnaissance nationales³⁵.

Créés en 2017, les contrats culture ruralité sont une mesure spécifique aux Hauts-de-France³⁶.

En 2018, le deuxième prix de Osez le musée, qui distingue les structures engagées « dans une politique volontariste et novatrice en direction des personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique³⁷ », a été attribué aux musées de Dunkerque / LAAC, Lieu d'Art et Action contemporaine pour le partenariat durable avec la maison d'arrêt.

C'est à l'université de Lille qu'en 2019 a été lancé le diplôme universitaire Médiation-production en arts contemporains « Faire œuvre comme on fait société³⁸ », à ce jour unique en France, inspiré du programme Les Nouveaux commanditaires. En 2019, le département du Nord a créé un poste de chargé-e de mission pour optimiser les liens entre ses services (équipements culturels, espaces sensibles protégés) et l'enseignement artistique supérieur transfrontalier.

La préparation FLE-A, Français langue étrangère – Art proposée par l'ESÄ Nord-Pas-de-Calais – site de Tourcoing aux étudiants étrangers souhaitant intégrer des écoles supérieures d'art fut l'une des premières à exister dès septembre 2013.

UNE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE

La situation géographique de la région encourage les échanges avec les zones transfrontalières. Les artistes des Hauts-de-France exposent dans des structures ou enseignent dans des écoles supérieures d'art, de part et d'autre de la frontière belge. Des structures du littoral sont partenaires de festivals outre-Manche – et réciproquement.

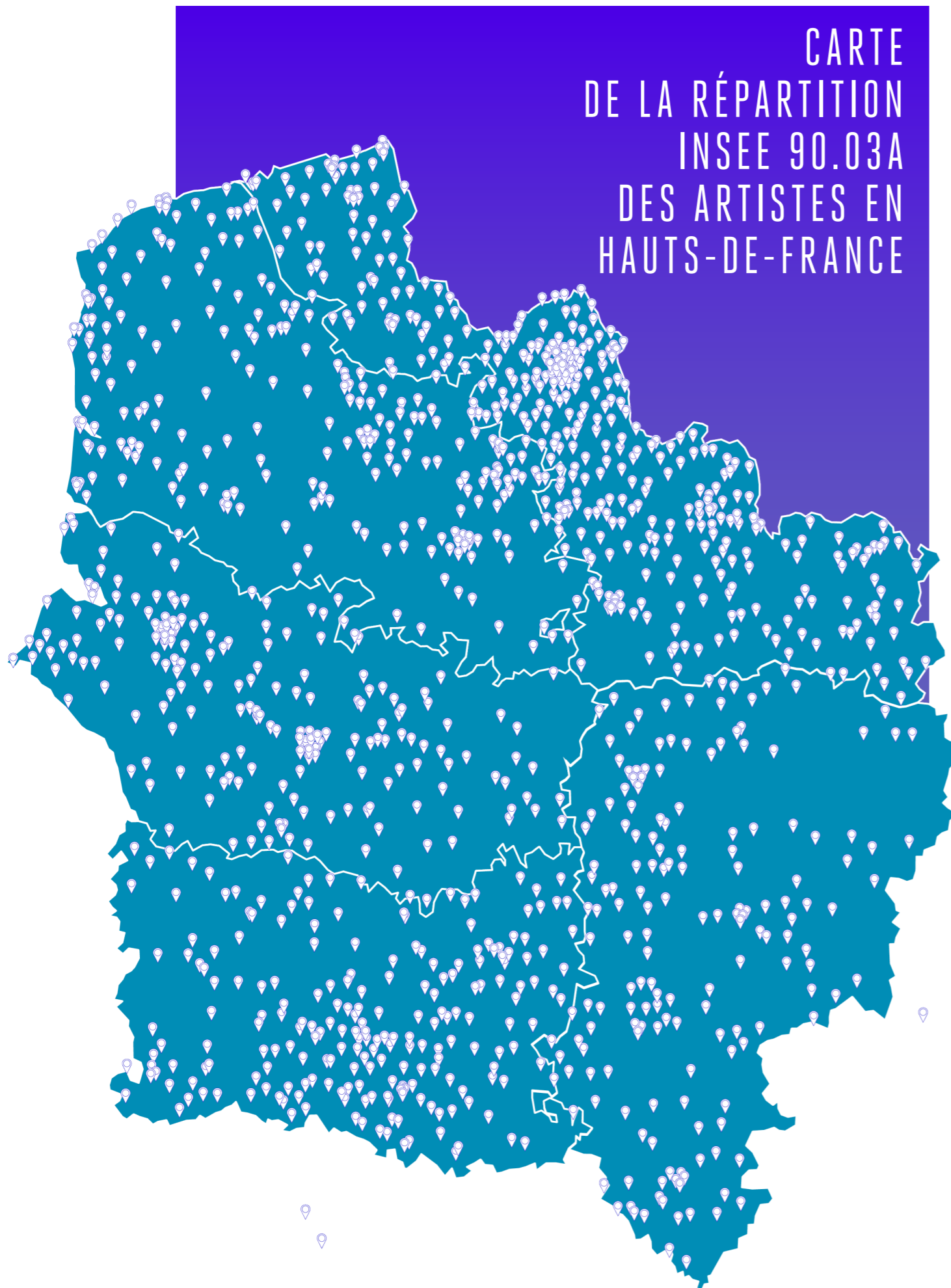
Le réseau transfrontalier 50° nord contribue fortement à resserrer les liens entre ses membres, à partager des enjeux communs et à faire circuler les publics – notamment à travers sa revue *Facettes* et la biennale Watch This Space.

La composition du comité technique d'acquisition du FRAC Grand Large souligne la dimension transfrontalière de sa programmation.

Quelques projets peuvent se développer dans le cadre du programme de coopération territoriale européenne Interreg qui associe la région à des territoires belges voisins (la Wallonie, la Flandre occidentale et orientale). Ils sont toutefois assez rares.

²⁴ Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, de la maternelle au lycée. ²⁵ Le milieu scolaire est le premier partenaire des structures répondantes (79 %), suivi par : les structures d'arts plastiques (65 %), les autres domaines culturels (55 %), le secteur social (51 %), le secteur sanitaire ou médico-social (48 %), l'éducation populaire (45 %), le tourisme et le patrimoine (28 %), les métiers d'art (18 %), les entreprises ou artisans (18 %), le secteur pénitentiaire (17 %), l'écologie, environnement, parcs naturels (17 %), le design (14 %) ; l'habitat, l'urbanisme (13 %) ; secteur scientifique ou recherche (10 %). ²⁶ Citons l'ARS, l'Agence régionale de la santé, la direction interrégionale des Services pénitentiaires, l'Union nationale des associations de tourisme. ²⁷ Lire à ce sujet le rapport Une stratégie nationale pour la Santé Culturelle. Promouvoir et pérenniser l'éveil artistique et culturel de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien, remis au ministre de la Culture par Sophie Marinopoulos en juin 2019. ²⁸ Marie-Christine Bordeaux, « La médiation culturelle. Des dispositifs et des modèles toujours en tension », in L'Observatoire, n° 51, Observatoire des politiques culturelles, 2018. ²⁹ Catherine Bernie-Boissard, Dominique Crozat, Claude Chastagner, Laurent-Sébastien Fournier, Développement culturel et territoires, Paris, L'Harmattan, 2010. ³⁰ Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe, 2015) et avec la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP, 2016). ³¹ Jean-Damien Collin, « Les Nouveaux Commanditaires : la création comme enjeu démocratique » in Nectar, 2018.

³² <http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/dispositifs-culturels/EROA>. ³³ <http://www.lamalterie.com/ressource>. ³⁴ <https://telepherique-formation.fr/a-propos/>. ³⁵ <https://arteplan.org/initiative/opener/>. ³⁶ <https://www.cget.gouv.fr/ruralites/contrat-de-ruralite>. ³⁷ <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Actualites/Deuxieme-edition-du-prix-Osez-le-musee>. ³⁸ <http://formation-continue.univ-lille.fr/diplomes/166-arts-et-culture/401/du-faire-oeuvre-comme-on-fait-societe-mediation-production-en-arts-contemporains>.



DES COLLECTIONS SINGULIÈRES

Les trois musées de la région dédiés à l'art des XX^e et XXI^e siècles, le LAM à Villeneuve-d'Ascq, le LAAC à Dunkerque et le MusVerre à Sars-Poteries réunissent des collections très singulières qui, chacune, bénéficient d'une aura nationale voire internationale.

Les collections des deux FRAC de la région présentent aussi cette caractéristique : un fonds entièrement dédié au dessin pour le FRAC Picardie – Des mondes dessinés ; une importante et unique collection de design pour le FRAC Grand Large.

La collection du CRP/Centre régional de la photographie à Douchy-les-Mines compte également parmi les fonds remarquables et reconnus à l'échelle internationale.

La collection présentée par la fondation d'entreprise Francès à Senlis témoigne quant à elle des partis pris d'un couple de collectionneurs privés.

UN INTÉRÊT MARQUÉ POUR L'IMAGE

Avec Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains (Tourcoing) ; l'Espace croisé (Roubaix) ; les écoles supérieures d'art et de design ; Saison vidéo ; les pôles régionaux image ACAP et Hors cadre, Pictanovo ; le Château Coquelle (Dunkerque) ; le CRP/Centre régional de la photographie (Douchy-les-Mines) qui en 2019 accueille une artiste associée ; Diaphane et ses festivals Les Photomnales et Usimage ; l'Institut pour la photographie (Lille), mais aussi les campus de Plaine images (Tourcoing), de Rubika (Valenciennes), d'Arenberg Creative Mine (Bassin minier) ; Heure exquise ! qui attire dès les années soixante-dix les regards des amateurs d'art vidéo du monde entier ; le récent festival Vidéo Mapping Festival qui se déploie dans plusieurs villes de la région ; le festival La nuit des bassins (Arras), projet Around Video, le paysage artistique des Hauts-de-France affiche sinon une dominante, du moins un intérêt marqué pour le domaine de l'image dans toutes ses dimensions³⁹. Spécificité que l'on retrouve dans les pratiques des artistes répondants qui sont 36,5 % à œuvrer dans une discipline liée à l'image.

UN ATTACHEMENT À LA RÉGION

Plus de 60 % des artistes répondants sont **originaires des Hauts-de-France**.

35 % sont **originaires d'une autre région**⁴⁰. Entre 20 et 30 % ont vécu dans la région, en sont partis, puis y sont revenus.

Il faut par ailleurs noter que 20 % des artistes répondants non originaires de la région s'y sont installés à la suite de leurs études artistiques et y travaillent actuellement.

³⁹ Cette liste n'est pas exhaustive. Voir l'inventaire dans le rapport. ⁴⁰ Le total n'est pas égal à 100 % car certains artistes n'ont pas souhaité répondre à cette question ou sont dans un autre cas de figure qui n'a pas été détaillé.

PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS ET STRUCTURATION DU SECTEUR

LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES-AUTEURS, UN CHEMIN AU LONG COURS

Pour les jeunes sortant d'une école supérieure d'art, l'insertion n'est pas d'emblée acquise⁴¹ car « l'enseignement, pas plus que le diplôme ne suffisent à faire l'artiste⁴² ». Dépourvus des réseaux qu'offrent les écoles, les artistes autodidactes se heurtent fréquemment à des complexités pour diffuser leur travail.

Il faut du temps pour devenir artiste. « Résidences-tremplin », « résidences coup de pouce », valorisation de la création émergente s'avèrent particulièrement bienvenues en démarrage de carrière. Lieux de vie, de circulation et de rencontres ; les « lieux en commun » contribuent à structurer dans les parcours professionnels⁴³.

Des coups de main informels aux dispositifs structurés, les réponses apportées aux artistes souhaitant exercer le « métier » ou l'activité professionnelle d'artiste-auteur prennent des formes variées. Ceux-celles qui s'engagent dans cette voie doivent faire face à des difficultés certaines (forte précarité, faibles rémunérations, grande disponibilité temporelle⁴⁴), les carrières sont rarement linéaires. **L'isolement reste le problème majeur de nombreux artistes.**

La plupart des répondants ont déclaré s'autoformer et se former surtout auprès de leurs pairs. Ils ont peu recours aux financements de la formation continue. Rappelons que **les artistes-auteurs cotisent à la formation professionnelle continue depuis 2012 et bénéficient d'une prise en charge par l'Afdas depuis 2013**⁴⁵.

LA RÉMUNÉRATION ET LE STATUT DES ARTISTES-AUTEURS, DES QUESTIONS COMPLEXES

Si les trois quarts des structures répondantes au questionnaire ont rémunéré les artistes-auteurs exposés ou accueillis en résidence, un quart ne les a pas rémunérés, le plus souvent par méconnaissance de la réglementation. Des progrès restent donc encore à accomplir pour être en conformité avec les recommandations émises fin 2019 par le ministère de la Culture⁴⁶. Au-delà de l'application du droit de représentation publique, l'enjeu est celui de la reconnaissance financière du processus de création et plus globalement du travail des artistes-auteurs, question qui renvoie à la dignité de leur condition.

Les artistes répondants ont souligné de façon récurrente la non-reconnaissance et la précarité de leur statut. Plus d'une fois, le parallèle avec le spectacle vivant pourvu du régime de l'intermittence a été établi.

FRAGILITÉS STRUCTURELLES DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

Le sous-effectif a été cité comme le problème le plus récurrent par les structures ayant répondu au questionnaire, qu'il s'agisse d'associations s'appuyant sur le bénévolat et /ou le militantisme des équipes permanentes ou de centres d'art conventionnés ou d'institutions.

Plusieurs associations de petite taille ont fait part de leurs difficultés à embaucher, notamment avec la fin des emplois aidés : 82 % des répondants n'en bénéficient pas ou plus.

Rappelons que la plupart des associations fonctionnent sans salarié-e-s : 86 % ne sont pas employeuses. 13 % comptent de 1 à 9 salarié-e-s, 1 % de 10 à 19 salarié-e-s⁴⁷.

Les associations situées en milieu rural notamment peuvent rencontrer des difficultés pour mobiliser et fidéliser des bénévoles.

Les niveaux de rémunérations apparaissent faibles par rapport aux niveaux de qualification.

51 % des structures avec des salarié-e-s ont déclaré appliquer une convention collective.

Le recours à la formation professionnelle continue s'avère limité. 80 % des salarié-e-s dédié-e-s aux arts plastiques (ou travaillant dans ce domaine de façon significative) n'ont pas bénéficié de formation dans ce cadre.

De nombreux répondants estiment insuffisantes les aides publiques allouées aux petites structures et aux initiatives citoyennes de proximité, particulièrement dans les zones rurales.

30 % des répondants ne reçoivent pas de subventions.

Parmi ceux qui en bénéficient, 21 % correspondent à des subventions de fonctionnement uniquement, 31 % à des financements aux projets uniquement et 56 % à des financements mixtes. **Seuls 18 % disposent de conventions pluriannuelles avec des financeurs.**

Si pour la moitié des répondants, le budget a été stable entre 2017 et 2019, il a été en hausse chez 20 % d'entre eux mais en baisse chez 29 % d'entre eux.

RECONNAISSANCE DES MÉTIERS ET FONCTIONS

Les personnes en charge de **la médiation** sont fréquemment confrontées à **des situations précaires**, tant du point de vue des cadres de travail (vacations, enchaînement des CDD, services civiques, voire microentreprises) que des rémunérations⁴⁸. Leurs compétences sont souvent méconnues.

Certaines fonctions des arts visuels ne sont pas inscrites au répertoire opérationnel des métiers (ROME)⁴⁹ et donc peu lisibles. Les travailleurs indépendants – commissaires d'expositions, agents, critiques d'art – sont peu représentés parmi les répondants car peu nombreux sur le territoire et difficilement identifiables⁵⁰.

Le statut des enseignant-e-s des écoles supérieures d'art territoriales⁵¹, différent de celui des enseignant-e-s des établissements d'enseignement supérieur d'art nationaux, reste une question non résolue.

DES CHANTIERS DE MOBILISATION ET DE CONCERTATION

Non-identification en tant que branche professionnelle, éclatement des activités entre plusieurs codes APE, inexistence de convention collective spécifique, absence d'observatoire des métiers, manque de (re)connaissance du travail des artistes-auteurs, frontières poreuses avec d'autres disciplines (cinéma, patrimoine, animation). Si les arts plastiques pâtissent d'un manque certain de visibilité et de structuration, depuis une vingtaine d'années, plusieurs réseaux et fédérations s'attellent à la professionnalisation de ce champ.

Au niveau national, trois associations⁵², porte-paroles de leurs membres, interlocutrices de l'État et des collectivités territoriales, œuvrent aujourd'hui conjointement au sein du récent Conseil national des professions des arts visuels⁵³ : le CAAP, Comité pluridisciplinaire des artistes-auteurs et des artistes-auteurs, le CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain et la Fraap, fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens. La création du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche artistiques et culturels (CNESERAC) en 2017 marque le renforcement des préoccupations de la recherche en art⁵⁴ – à distinguer de la recherche sur l'art.

Au niveau régional, le réseau transfrontalier 50° nord⁵⁵ poursuit trois missions : le développement du secteur de l'art contemporain, la valorisation de la scène artistique et culturelle sur le territoire transfrontalier et l'accompagnement des acteurs du secteur. 50° nord est membre du CIPAC.

Lancée en 2017, la phase de préfiguration d'un « secteur » des arts visuels dans les Hauts-de-France s'est traduite notamment par la réalisation du présent état des lieux.

De l'ouverture d'ateliers collectifs pour mutualiser des espaces et ressources aux recycleries pour procurer aux plasticien-ne-s des matières premières à moindre coût ; de la mise en place d'un site-annuaire et/ou d'un volet Hauts-de-France au Réseau documents d'artistes⁵⁶ à un bureau de production régional ; de l'extension des Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes à l'ensemble des Hauts-de-France à la relance des Invitations d'artistes en passant par le développement des commandes publiques et le renforcement des résidences de création ; des réflexions sur le rôle des artistes dans les territoires à la clarification des notions d'« accompagnement » et de « médiation », **différents besoins et souhaits hétérogènes, non hiérarchisés correspondant à des registres fort différents ont été exprimés lors de cet état des lieux.**

Espérée, appelant un soutien politique et financier, la poursuite d'une concertation large et ouverte à l'ensemble des territoires et à l'ensemble des acteurs – artistes, institutions, collectivités, lieux intermédiaires, galeries commerciales, indépendants, associations, réseaux, de lieux de pratiques en amateur – permettra de partager et d'approfondir les enjeux esquissés, de débattre pour transformer – ou non – les idées émises en pistes de travail ; l'enjeu étant d'aboutir à l'élaboration d'un diagnostic et de préconisations structurants pour le secteur des arts visuels dans les Hauts-de-France, qui se définit dans sa charte de valeurs – en cours de validation – comme un secteur « libre » ; « éthique et d'utilité sociale » ; « exemplaire », « ouvert ».

⁴¹ Wided Merchaoui, « L'inégale insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur Culture en 2017 » in Culture Études, ministère de la Culture, 2018. ⁴² ANdÉA, association nationale des écoles supérieures d'art. ⁴³ Isabelle Mayaud, Lieux en commun, des outils et des espaces de travail pour les artistes des arts visuels, op. cit. ⁴⁴ Conférence de Marie Buscatto lors de la 4^e Journée pro « Artists Wanted ! » organisée par le réseau 50° nord, 2019 : <http://50degresnord.net/wts10-artists-wanted>. ⁴⁵ L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Un conseil de gestion non paritaire assure la gestion du fonds de formation des artistes-auteurs dont les conditions d'accès aux financements sont validées en conseil d'administration : <https://www.afdas.com/particuliers/services/financement/artistes-auteurs>. ⁴⁶ Texte publié le 18/12/2019 par la direction générale de la Création artistique préconisant les minimums de 1.000 € pour une exposition individuelle et 100€ pour une exposition collective, quelle que soit sa durée : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Actualites-du-reseau/La-remuneration-du-droit-de-presentation-publique>. ⁴⁷ Atlas régional de la culture 2018 Hauts-de-France, DEPS, ministère de la Culture.

⁴⁸ Créée en 2017, Bla 1, association nationale des professionnel.le.s de la médiation en art contemporain travaille à une reconnaissance de la fonction de médiation dans ce secteur. 180 personnes environ sont adhérentes à titre individuel, dont 3 dans les Hauts-de-France : <http://www.cipac.net/federation/associations-membres-du-cipac/bla.html>. ⁴⁹ <https://www.data.gouv.fr/datasets/repertoire-operationnel-des-metiers-et-des-emplois-rome/>. ⁵⁰ 8 personnes installées dans les Hauts-de-France sont adhérentes de l'association CEA, Commissaires d'expositions associés, qui compte environ 180 membres : <https://c-e-a.asso.fr/>. ⁵¹ À ce sujet, se reporter aux travaux de la CNeEA, Coordination nationale des enseignants des écoles d'art (<https://cneea.fr/>) et au rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale Filière enseignement artistique rédigé par Jésus de Carlos en 2018. ⁵² <http://caap.asso.fr/spip.php?article26> ; <http://www.cipac.net/federation/cipac-federation/presentation-du-cipac.html> : <https://fraap.org/article2.html>. ⁵³ Instance placée auprès du ministre chargé de la Culture et pouvant être consultée par le gouvernement sur toute question intéressant le secteur des arts visuels ainsi que les professionnels de ce secteur <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Structures-et-labels/Le-Conseil-national-des-professions-des-arts-visuels>. ⁵⁴ Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2018, SG / SCPCI / département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie, ministère de la Culture, 2019. ⁵⁵ <http://50degresnord.net/>. ⁵⁶ <http://documentsartistes.org/index.php>.

CES INFORMATIONS SONT DES ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE
ISSUS DU RAPPORT *ÉTAT DES LIEUX DES ARTS PLASTIQUES EN HAUTS-DE-FRANCE*,
DISPONIBLE EN LIGNE

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA SUITE DE CES TRAVAUX,
OU POUR TOUT AUTRE CONTACT :
ETATDESLEUX.AV.HDF@GMAIL.COM

CONTACT PRESSE : **PRESSE@JIGSAW.FAMILY**

